

No.
338
07 · 22

le journal de la Vallée

Juillet 2022

Diffusé le premier lundi du mois
Tirage en 29 200 exemplaires

www.lejournaldelavallee.fr



in





VENTES

Service Alsacien faïence
94 p 80 € + 1 en porcelaine
 bohème 62 ps 80 € 1
 déambulateur ext B état +
 1 int B état 35 € pièce + 1
 ménagère inox 37 ps 25€ +
 1 5l pcs Darney 30€ 1 BTE 12
 couteaux inox 10 €
 ☎ 06 72 36 15 01

Vends frigo hauteur 1m=20€
 - hauteur 1m40=40€ - 4
 pneus été BE 225/55/18 =
 100€ - Achète 4x4 puissant BE
 ☎ 06 22 36 36 81

Tapis de course à vendre peu
 servi 50€
 ☎ 06 81 45 80 64

Vends 2 lits jumeaux
 Gauthier 90x190 (1 avec
 tiroir, rangement) + sommier
 + lattes + matelas état neuf
 (190€) / chevet (20€) /
 armoire 130x62x40 (40€) / 1
 lit 190x90 + sommier + lattes +
 matelas (50€)
 ☎ 06 49 95 01 23

Lot pour brocante 60 € à
 débattre - Chaudière fioul
 De Dietrich 2002 400€ à
 débattre
 ☎ 06 47 22 01 64

Vends botteuse basse-
 densité coccinelle à rénover
 où pour pièces
 ☎ 06 77 25 26 18



AUTOS-MOTOS

A vendre 4 pneus Michelin
 215/55R17 94W 70% neufs
 240€ à débattre (Nissan Juke)
 ☎ 06 09 13 50 03



EMPLOI

Cherche employé d'entretien
M/F pour maison individuelle.
 8h/semaine minimum. Secteur
 Schirmeck. Paiement CESU
 ☎ 06 30 55 84 30

Cherche H ou F pour travaux
d'entretien 9€ de l'heure 1 net
 regl. CESU
 ☎ 06 73 27 38 58 (pour R.V.)



IMMOBILIER

Loue bel appartement LA
BROQUE à part du 09 août
 (ou av a conv) 2 pièces +
 mansarde loyer 500€ + 70€
 av charges calme park
 Cons Energ C GES : E
 ☎ 06 32 10 73 71



DIVERS

Retraité avec sa mini-pelle
fait mini-travaux
 ☎ 06 22 36 36 81

Achète Billard Français neuf
ou d'occasion
 ☎ 07 49 42 44 66

- **ABATTAGES D'ARBRES DIFFICILES**
- **ELAGAGE**
- **DÉBROUSSAILLAGE**

**HENRY
CHRISTIAN**

46 C Rue de Schirmeck
67570 ROTHAU

06 07 75 55 67

06 25 06 43 85

**HENRY
SARL**

N° AGREMENT 2017-H-067-00016 LICENCE N° 2012 / 42 / 000067

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE 7J / 7J - TRANSPORTS
TERRASSEMENTS - RAMASSAGE DE FERRAILLE
VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE - ENROCHEMENT
LOCATION DE BENNES - DÉNEIGEMENT

HÔTEL ★★★ - RESTAURANT

Neuhauser

Les Quelles - 67130 La Broque

Cherche H/F :

- **Commis de cuisine**
- **Commis de salle**
- **Apprenti cuisine**
- **Apprenti salle**

☎ 03 88 97 06 81



LE JOURNAL DE LA VALLÉE / Imprimerie CIP - 112 Rue du Général de Gaulle, 67130 La Broque
 Tél. 03 88 97 00 03 - Service publicité : Sébastien 06 75 24 19 21 - Email : contact@imprimerie-cip.fr
 Directeur de la publication : Sébastien STAMM - Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2022 - Toute reproduction interdite

Distribué gratuitement dans les communes suivantes : Schirmeck - La Broque - Barembach - Bellefosse - Waldersbach - Fouday - Solbach - Natzwiller - Haute Goutte - Wisches - Lutzelhouse - Grandfontaine - Albet - Hersbach - Belmont - Blancherupt - Wildersbach - Neuwiller la Roche - Wackenbach - Fréconrupt - Schwartzbach - Muhlbach sur Bruche - Russ - Rothau - La Claquette - Saales - Bourg Bruche - Colroy la Roche - Plaine - Ranrupt - St Blaise - Saulxures - Urmatt - Niederhaslach - Oberhaslach - Heiligenberg - Still - Dinsheim - Grendelbruch - Gresswiller - Mollkirch - Ban de Sapt - Belval - Chatas - Denipaire - Grandrupt - Hurbache - Menil de Senones - Le Mont - Moussesey - La Petite Raon - Le Puid - Saint Jean d'Ormont - Saint Stail - Le Saulcy - Senones - Le Vermont - Vieux Moulin - Le Beulay - Colroy la Grande - Combrimont - Frapelle - La Grande Fosse - Lesseux - Lubine Lusse - La Petite Fosse - Provenchères sur Fave - Coinches - Neuwiller sur Fave - Pairs et Grandrupt - Remomeix - Sainte Marguerite - Dorlisheim - Mutzig - Molsheim - Rosheim

Le Retour

MAISON ROUGE

Habilleur

Depuis 1975

SOLDES

~~-40%~~

-50%

Sur TOUT

TOUT le MAGASIN*

~~-20%~~

~~-30%~~

- | | | |
|-------------------|-----------------|---------------|
| ■ GERRY WEBER | ■ ANNA MONTANA | ■ MEYER HOSEN |
| ■ FRANK WALDER | ■ BARBARA LEBEK | ■ MEN'S |
| ■ SOMMERMANN | ■ BUGATTI | ■ LEE COOPER |
| ■ BETTY BARCLAY | ■ PIERRE CARDIN | ■ FUEGO |
| ■ CHRISTINE LAURE | ■ ETERNA | ■ PAUSE CAFÉ |

RAYON SPÉCIAL CÉRÉMONIES ET GRANDES TAILLES

15 rue Westrich - ZI Nord - **SELESTAT** - 03 88 92 02 27

à côté de Picard, **Grand parking GRATUIT**

Lundi 14^h-18^{h30} • Du mardi au vendredi de 9^h-12^h/14^h-18^{h30} et samedi 9^h-12^h/14^h-18^h

*A partir du 22/06/22 et jusqu'au 19/07/22, selon la loi en vigueur - © Le Journal de Marseille/Edith

Soirée du 13 juillet 2022 à FOU DAY

Le Comité des Fêtes de Fouday organise sa traditionnelle soirée du 13 juillet 2022 à la Maison du Temps Libre. Retraite au flambeau avec la Fanfare de Fouday et lampion pour les plus petits. Restauration à partir de 19h : Tartes flambées, knacks, frites, 2 bars, etc... A 23h30 : Grand spectacle pyrotechnique musical de notre artificier Michel. Animation musicale de notre DJ Christophe. Venez nombreux. Entrée libre.

«APRÈS-MIDI JEUX» À RANRUPT

Tarot, belote, jeux de société à Ranrupt
à la maison des Associations, 2 rue de la mairie

Boissons et pâtisseries offertes

Les dimanches 10 juillet, 14 août,
11 septembre et 9 octobre

Pour plus d'informations, merci de vous adresser au :
06 70 49 40 44



Manifestations Estivales à Schirmeck été 2022

CIRK'EN RUE

Les mercredis, du 20 juillet au 10 août,
au parc du Bergopré, de 15h à 21h

Les animations de l'après-midi les mercredis de 15h à 18h

Ateliers Peinture / Ateliers Création / Ateliers Cirque
Echecs / Balades à Pony

► Bal du 14-Juillet

mercredi 13 juillet à partir de 18h - Place du Marché

Organisé par l'association ASB Schirmeck - La Broque et animé par Sébastien Faure. Feu d'artifice tiré du parc du Bergopré.

► Caravane de l'animation

mardi 19 juillet, de 15 h à 19 h - Place du Bergopré

Organisée par la Communauté de communes. L'équipe d'animation vous proposera de nombreux petits et grands jeux, et un atelier de réparation de vélo. Animations gratuites pour toute la famille !

Contact : Étienne Enette 06 26 94 80 45 - e.enette@valleedelabruche.fr

► Démonstrations d'arts martiaux

20 juillet et 3 août de 17 h à 18 h - Place du Bergopré

proposées par l'association Double Dragon Kung-fu de Shaolin.

► Restauration et buvette

Pointe du Bergopré

proposées par l'ASB Schirmeck-La Broque. Barbecue et tartes flambées de 18 h à 22h

► Incroyable par la Cie «Les Rustines» mercredi 20 juillet à 19h30

Humour, Jonglage et acrobaties en VTT - Spectacle Cirque et VTT trial pour tout public avec un duo improbable qui va vous alimenter d'une nourriture aussi spirituelle que circassienne. Trialistes et jongleurs, ils jouent pour le public et provoquent... quelques émotions.



► Mademoiselle Orchestra par la Cie «Jacqueline Cambouis» mercredi 27 juillet à 19h30

Humour musical - Ras le pompon du quotidien ! Ces sept voisines déterminées ont sorti de leurs placards, des valses et des tangos, des rocks, des funks ou encore des discos afin de poursuivre sans relâche leur objectif : devenir de vraies femmes d'extérieur !

► Amant par la Cie «Cirque Exalté» mercredi 3 août à 19h30

C'est tout simple, sur scène, un homme et une femme dansent. Ils s'aiment, c'est très clair, sans hésitation, sans questions. C'est un instant de célébration, où ils sont deux, où ils dansent. Ils tournent, ils tournent, à en perdre leurs pensées...





Ça se passe dans la vallée ! Les rendez-vous de l'été...

Quelques idées pour passer du bon temps

Pour les amateurs de bonnes vibrations :

Festival Jazz'in Bruche du 1er juillet au 3 septembre, 12 concerts sur 7 villages de la vallée de La Bruche. Programme détaillé sur : www.jazznbruche.fr

Les fans de cylindrés et d'adrénaline :

Rendez-vous les 9 & 10 juillet pour la 21ème édition de la Course de côte à La Broque

Les férus d'histoire :

L'histoire racontée aux enfants. Visite guidée en famille du Mémorial, spécial enfants. Tous les mercredis du 06 juillet au 31 août à 11 h.

Les culottes courtes :

Retrouvez les animations de Cirk'en rue tous les mercredis à Schirmeck du 20 juillet au 10 août, programme sur : www.ville-schirmeck.fr

Suivez la caravane de l'animation de la vallée de la Bruche d'une commune à l'autre du 1er juillet au 16 août. Planning des activités et passage dans les communes sur la page Facebook Jeunesse vallée de la Bruche

Les amoureux des grandes et petites bêtes :

Rencontres à la ferme du 15 juillet au 15 août les mardis à Lutzelhouse et les samedis à la ferme du Jodi à Steige ou la ferme du Bourg à Bourg Bruche

+ d'informations sur : www.valleedelabruche.fr : sentiers plaisir 2022

Les inconditionnels du Champ du Feu :

Notez la fête de la myrtille le 31 juillet et la fête de la montagne le 14 août dans vos agendas.

Les gourmands du « consommer local » :

Vous trouverez votre bonheur au marché de producteurs à Saâles tous les vendredis jusqu'à mi-septembre de 15.00 à 18.30 et au marché paysan les vendredis de 17h30 à 19h30 à la ferme des fougères à Belmont et bien entendu sur tous les autres marchés hebdomadaires de la vallée.

Et parce que tout bouge tout le temps dans la vallée ... Consultez régulièrement le calendrier des manifestations de la vallée de la Bruche ou les dernières actus sur notre page Facebook www.facebook.com/valleedelabruche/

Nous sommes toujours à l'affût et prêts à relayer vos informations !

Associations, organisateurs de fêtes et d'événementiels, vos animations sont diffusées sur les écrans en vitrine de l'office, n'oubliez pas de nous adresser en temps et en heure vos manifestations et affiches (en format numérique) à : tourisme@valleedelabruche.fr

Le bonheur se cache dans les choses simples ...

Votre avis compte !

L'office de tourisme a intégré depuis peu le réseau des Acteurs du Tourisme Durable. Conscients de l'impact du transport sur

La Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche démarre son projet pour améliorer la mobilité active et le tourisme du territoire avec une enquête en ligne.

Cette enquête nous permettra de connaître vos avis, vos habitudes et préférences autour de la mobilité active.

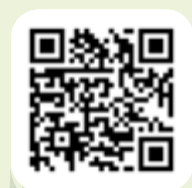
SCANNEZ LE CODE ET RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE !

l'environnement et le quotidien des habitants de la vallée, l'office de tourisme et la communauté de communes lancent cet été (juillet-août) une enquête auprès des vacanciers et de tous les Bruchois, pour sonder leurs attentes, leurs habitudes de déplacement et les vôtres sur les aménagements cyclables de la vallée.

Ce questionnaire vise à améliorer les aménagements le long de la piste cyclable et à prévoir de futurs raccordements.

Que vous soyez cyclistes ou non cyclistes, donnez-nous votre avis ! **Vous avez la parole.**

Questionnaire disponible en ligne ou en version papier à l'office de tourisme. Flashez le code et répondez en quelques minutes !



VACANCES PONEY, CHEVAL OU QUAD



L'association **Equiquad Alsace** et la **ferme équestre du Hergauchamps** proposent durant les vacances d'été des séjours d'une semaine à Sainte-Marie-Aux-Mines.

- **Séjour (+7ans) PONEY 450 € / CHEVAL 480 €** : connaissance et soins des chevaux, apprentissage ou perfectionnement aux techniques équestres, promenades, jeux, veillées...
- **Séjour (8/14ans) QUAD 500 €** : initiation au pilotage d'un quad sur plateau éducatif, sensibilisation à la sécurité routière, jeux, veillées...

Séjours déclarés à jeunesse et sport. Bons C.A.F. et chèques vacances acceptés. Renseignement et réservations sur le site : <https://equitation-hergauchamp.ffe.com/>

☎ 03 89 58 57 79

le journal
de la vallee

Notre journal est disponible **en ligne !**

Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :

www.lejournaldelavallee.fr



Les recommandations pour les populations en cas de chaleur



Que faire en cas de vague de chaleur ?

Il y a un risque pour votre santé lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

En cas de grossesse, la protection contre la chaleur, une bonne hydratation et l'humidification/ventilation de la peau sont particulièrement importantes

- La chaleur peut aggraver des maladies préexistantes.
- Les médicaments peuvent aggraver les effets de la chaleur

Ces problèmes doivent être abordés avec votre médecin traitant et votre pharmacien avant l'été.

Avant l'été : c'est le moment de se préparer, pour que tout se passe bien !

Faire deux listes :

- SUR QUI POURRAI-JE COMPTER ?
- QUI POURRAI-JE AIDER ?

Ne pas oublier les coordonnées des personnes ainsi repérées. Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez les à s'inscrire sur la liste de la mairie afin de recevoir de l'aide de bénévoles pendant une vague de chaleur

Que faut-il faire pour se protéger et protéger son lieu de vie ? Savoir au moins à qui demander conseil (pharmacien, médecin, mairie, médias...)

Faire une liste des lieux climatisés (ou frais) où se rafraîchir près de chez soi et ouverts en été : grande surface, cinéma, musée, église

Constituer sa trousse réunissant le matériel nécessaire pour lutter contre la chaleur (« trousse canicule ») : brumisateur, ventilateur et thermomètre médical (non frontal) En cas de problèmes de santé ou de traitement médicamenteux régulier, demander à son médecin traitant quelles sont les précautions complémentaires à prendre avant l'été (adaptation de doses, arrêt du traitement ?).

Lors d'une vague de chaleur, c'est le moment d'agir tous les jours pour que tout se passe bien !

Appeler ses voisins et ses amis : ne pas rester isolé. Penser à aider ses proches, surtout ceux qui risquent de ne pas demander de l'aide à temps.

Protéger son habitation contre la chaleur. Si cette habitation ne peut pas être rafraîchie, passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais repéré à l'avance et facilement accessible Eviter les efforts aux heures les plus chaudes et agir rapidement en cas de signes qui doivent alerter (chez soi et chez les autres)

La chaleur est surtout pénible :

- quand le corps ne s'est pas encore adapté (au début de la vague de chaleur),
- quand elle dure plusieurs jours, surtout si la température reste élevée la nuit,
- quand elle est humide (la sueur ne s'évapore pas) et qu'il n'y a pas de vent (la vapeur d'eau reste comme « collée » à la peau),

- quand la pollution atmosphérique vient ajouter ses effets à ceux de la chaleur.

Comment protéger son habitation ?

Avant une vague de chaleur

- S'assurer que son domicile est conçu pour faire face à une élévation de la chaleur :
- Bonne isolation thermique des plafonds, des murs, des baies vitrées
- Volets extérieurs utilisables, stores en état de marche
- Si pas d'isolation possible, prévoir une solution de secours : famille, amis...
- Prévoir un système permettant de placer un linge humide devant les fenêtres (fil et pinces à linge).
- Ventilateur à piles ET ventilateur branché sur secteur (voire climatiseur) ou, au moins, un éventail.
- Pain de glace ou sac de glaçons.

Pendant une vague de chaleur

Optimisation de la gestion des fenêtres en vue de se protéger du soleil et de la chaleur Les stores seront baissés pendant toute leur exposition au soleil, puis relevés après le coucher du soleil pour faciliter le passage de l'air.

Dans la journée, persiennes et vitrages seront maintenus fermés du côté du soleil. Leur double obstacle limite l'entrée de la chaleur dans la pièce. Ils seront ouverts du côté ombragé si cela permet la réalisation de courants d'air. Dans ce cas, pendre une serviette humide pour que l'évaporation refroidisse l'atmosphère. S'il n'est pas possible de faire des courants d'air avec les seules fenêtres à l'ombre, les maintenir fermées.

Si l'habitation a des expositions multiples, Il faudra faire tourner ouverture et fermeture des fenêtres en suivant le soleil. Le soir, les dernières fenêtres fermées (persiennes et vitres) seront ouvertes, quand le soleil sera couché ET que la température extérieure aura baissé. La nuit, on laissera ouvertes, dans la mesure du possible, vitres et persiennes.

Si la vague de chaleur intervient en même temps qu'une alerte à la pollution atmosphérique, la lutte contre la chaleur est prioritaire :

- continuer à provoquer des courants d'air pendant la nuit
- Les adultes et enfants souffrant de pathologies cardiaques ou respiratoires(notamment l'asthme) sont particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique.
- Pendre un linge humide devant une fenêtre ouverte (de préfé-

- rence une serviette de bain)
- Remouiller le linge dès qu'il est sec
- Placer un pain de glace ou un sac de glaçons dans un courant d'air (devant un ventilateur).
- Verser régulièrement un seau d'eau, si possible, le soir après le coucher du soleil, sur une terrasse, un balcon ou un appui de fenêtre.

Comment se protéger pendant une vague de chaleur ?

1. Habits amples, légers, clairs. Préférer le coton, qui laisse passer l'air et absorbe la transpiration
2. Boire régulièrement, sans attendre d'avoir soif. De l'eau essentiellement, des fruits pressés éventuellement. Jamais d'alcool. Eviter sodas et autres boissons sucrées. Évitez les boissons à forte teneur en caféine (diurétiques)
3. Utilisation de ventilateur et brumisateur
4. L'usage simultané est le plus efficace : brumiser d'abord les parties découvertes puis ventiler les parties mouillées avec le ventilateur manuel. A répéter autant de fois qu'on le veut, dès qu'on est sec.
5. Utilisation répétée des douches fraîches (mais pas froides)
6. Si l'habitation ne peut pas être rafraîchie, prévoir de passer plusieurs heures par jour, chaque jour, dans un endroit frais, proche de son domicile et repéré à l'avance.

Alimentation

Préférer les fruits et légumes crus et les plats froids. Si une cuisson est nécessaire, opter pour celle qui peut être effectuée hors de toute surveillance afin de ne pas être en contact avec une source de chaleur (ex au four).

Limitez au maximum votre activité physique

- Proscrire tout effort (sport, jardinage, bricolage),
- Reporter ce qui est urgent aux heures fraîches,
- Si une activité est obligatoire : jamais au soleil.
- Mouiller son T shirt et sa casquette avant de les enfiler, les laisser sécher sur la peau et renouveler le procédé.
- On peut aussi s'asperger d'eau, régulièrement, si l'on est obligé de travailler.
- Garder des relations sociales régulières
- Appeler les membres de sa famille au téléphone
- Demander l'aide de ses voisins
- Proposer son aide aux plus fragiles : soyons solidaires face à une menace collective.

› La locomotive, un projet d'insertion professionnelle



Le projet La Locomotive entraîne au cours des 2 années à venir 2000 personnes éloignées de l'emploi et/ou en situation de handicap pour les accompagner dans un parcours d'insertion dynamique et «sans couture».

Pour mettre en œuvre ces nouvelles pratiques d'accompagnement collaboratif et dynamique, la Régie des Ecrivains, Entreprise d'Insertion et Entreprise Adaptée, porte et coordonne cette démarche dans laquelle elle

a embarqué une trentaine de partenaires, aux profils diversifiés et complémentaires, issus de deux espaces géographiques distincts : Le BAS-RHIN et Le MAINE ET LOIRE, en travaillant sur une approche symétrique rurale et urbaine.

La Locomotive est donc un projet innovant qui accompagne vers l'emploi ou la formation, des habitants de la Vallée de la Bruche et Molsheim.

L'approche est centrée sur les besoins, les envies et le rythme

des personnes accompagnées, qui peuvent bénéficier à la fois d'ateliers collectifs et d'un suivi individuel.

La Locomotive est ouverte à toute personne qui le souhaite, et/ou qui n'a pas trouvé de réponses jusqu'à présent, qui a besoin de motivation, de se sentir utile dans un groupe..

Intéressé-e ou curieux-se de découvrir La Locomotive ? Contactez Marysa ou Enes au 07.57.00.48.90 (appel ou SMS)

ou envoyez un mail :

mol-sch@la-locomotive.org

www.la-locomotive.org

Facebook : La Locomotive – les chemins de faire

La Locomotive

125, avenue de la gare
67130 Schirmeck

Gérer le prélèvement à la source



Parce que la vie change et qu'elle est faite d'événements heureux, et parfois moins heureux, prévus ou inattendus... grâce au prélèvement à la source, vous pouvez adapter votre impôt au plus près de vos changements de situation.

En effet, si le prélèvement à la source varie mécaniquement en fonction de vos revenus, le taux, lui, reste inchangé jusqu'à votre prochaine déclaration de revenus l'année suivante. C'est pourquoi, vous pouvez nous demander à le recalculer et le faire correspondre à votre nouvelle situation : demi-part supplémentaire pour l'arrivée d'un enfant, déclaration commune pour les mariages ou les Pacs, augmenter ou baisser son taux en cas de promotion, de départ à la retraite, de perte d'emploi...

L'objectif ? Ne pas faire d'avance sur votre impôt et réduire le montant potentiel qui vous sera remboursé ou que vous devrez payer l'année prochaine.

UN MARIAGE OU UN PACS ?

Vous vous êtes dit « oui » et venez de vous marier ou de vous pacser ? Vous l'avez annoncé à vos amis et votre famille, mais avez-vous pensé à nous le dire aussi ?

En nous déclarant votre mariage ou votre Pacs avec le service « Gérer mon prélèvement à la source » de votre espace particulier, vous ajustez le montant de votre impôt en temps réel sans attendre votre prochaine déclaration de revenus.

Comment ça marche ?

Rendez-vous dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr et sélectionnez la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source », puis « Signaler un changement ». Vous devez indiquer la date du mariage ou du Pacs, ainsi que les éléments permettant d'identifier votre conjoint ou partenaire :

- son nom
- son prénom
- son date de naissance
- son numéro fiscal.

Une fois cette étape effectuée, vous devez préciser la situation au regard de votre foyer :

- personnes à charge ou rattachées
- situations particulières (carte d'invalidité, rattachement d'enfant majeur, etc)

Afin de déterminer votre nouveau taux et le montant de vos éventuels acomptes, vous devrez préciser l'ensemble des revenus du nouveau foyer fiscal. Vous devrez enfin indiquer les coordonnées bancaires de votre nouveau foyer fiscal. Le compte bancaire indiqué sera utilisé pour tous les prélèvements et restitutions de l'impôt sur le revenu du nouveau foyer.

Ce nouveau taux sera ensuite transmis aux organismes vous versant des revenus dès la déclaration de l'événement. Il s'appliquera dans un délai maximum de deux mois après sa transmission (ce délai peut être différent selon les employeurs ou verseurs de revenus, en fonction de leur période de calcul des revenus).

L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

Un heureux événement est arrivé dans votre vie ? Vous l'avez dit à tout le monde mais avez-vous pensé à nous le dire aussi ? Qu'il s'agisse d'une naissance ou d'une adoption, en nous déclarant l'arrivée de votre enfant avec le service « Gérer mon prélèvement à la source » de votre espace particulier, vous ajustez le montant de votre impôt en temps réel sans attendre votre prochaine déclaration de revenus. Psst, vous avez 60 jours pour nous le dire.

Comment ça marche ?

Rendez-vous dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr et sélectionnez la rubrique « Gérer

mon prélèvement à la source», puis « Signaler un changement ». Dans la rubrique « Signaler un changement de situation de famille », sélectionnez « Ajouter une naissance ». Vous devez indiquer les informations suivantes :

- le sexe ;
- le nom de naissance ;
- le(s) prénom(s) ;
- s'il s'agit d'une adoption ;
- la date de naissance ;
- si l'enfant est né à l'étranger ;
- le département et la commune de naissance.

Vous aurez également des rubriques supplémentaires à cocher si vous êtes concerné par ces situations :

- enfant en résidence alternée
- enfant titulaire de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité.

Après validation du changement, un nouveau taux est calculé qui prend en compte la modification du foyer fiscal. Ce nouveau taux sera celui transmis aux organismes vous versant des revenus dès déclaration de la naissance ou adoption par vos soins ; il s'appliquera dans un délai maximum de deux mois après sa transmission (ce délai peut être différent selon les employeurs ou verseurs de revenus, en fonction de leur période de calcul des revenus).

UN DÉPART À LA RETRAITE ?

C'est la dernière ligne droite avant le départ à la retraite ? Vous avez invité vos collègues à votre pot de départ et prévu vos activités pour les mois à venir ?

Lors d'un départ à la retraite, vos revenus évoluent. Afin d'adapter le plus précisément possible votre prélèvement à la source, pensez à nous le dire aussi avec le service en ligne « Gérer mon prélèvement à la source » de votre espace particulier. En effet, si le prélèvement à la source varie mécaniquement en fonction de vos revenus, le taux, lui, reste inchangé jusqu'à votre prochaine déclaration. C'est pourquoi vous pouvez nous demander à le recalculer en avance en fonction du montant de votre future pension de retraite.

L'objectif ? Ne pas faire d'avance et réduire le montant potentiel qui vous serait remboursé l'année prochaine.

Comment ça marche ?

Rendez-vous dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr et sélectionnez la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source », puis « Actualiser suite à une hausse ou une baisse de vos revenus ».

Après avoir validé ou actualisé les informations relatives à la composition de votre foyer fiscal, vous devrez saisir les revenus que vous estimez percevoir jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il s'agit d'une évaluation des revenus qui seront perçus durant l'année en fonction des informations qui sont connues de vous seul.

À l'issue de l'actualisation, un nouveau taux de prélèvement à la source, et de nouveaux acomptes si vous en avez, seront calculés. Ce nouveau taux sera celui transmis aux organismes vous versant des revenus dès déclaration de la variation de revenus par vos soins ; il s'appliquera dans un délai maximum de deux mois après sa transmission (ce délai peut être différent selon les verseurs de revenus, en fonction de leur période de calcul des revenus).

UN CHANGEMENT DE SITUATION PROFESSIONNELLE ?

Vous avez eu un nouveau contrat ou la promotion que vous attendiez ? Vous prévoyez une hausse de vos revenus ?

N'attendez pas la prochaine déclaration de revenus pour nous le dire. En effet, en ajustant votre situation avec le service en ligne « Gérer mon prélèvement à la source » à partir de votre espace particulier, vous éviterez d'avoir un montant d'impôt à payer en plus l'année prochaine.*

Comment ça marche ?

Rendez-vous dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr et sélectionnez la rubrique « Gérer mon prélèvement à la source », puis « Actualiser suite à une hausse ou une baisse de vos revenus ». Après avoir validé ou actualisé les informations relatives à la composition de votre foyer fiscal, vous devrez saisir les revenus que vous estimez percevoir jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Il s'agit d'une évaluation des revenus qui seront perçus durant l'année en fonction des informations qui sont connues de vous seul.

À l'issue de l'actualisation, un nouveau taux de prélèvement à la source, et le cas échéant de nouveaux acomptes, seront calculés. Ce nouveau taux sera celui transmis aux organismes vous versant des revenus dès déclaration de la variation de revenus par vos soins ; il s'appliquera dans un délai maximum de deux mois après sa transmission (ce délai peut être différent selon les employeurs, en fonction de leur période de calcul des revenus).



**ETANG DE LA SCIERIE
À ROTHAU**

PÊCHE À LA GROSSE TRUITE
Sur réservation (place limitée)

 **JEUDI 14 JUILLET**
8h-12h **tarif : 20€** 14h-18h **tarif : 20€**

 **Grillades**

Renseignements au **06 07 83 53 00**



**Cher(e)s lectrices, lecteurs et
annonceurs du Journal de la
Vallée...**



En raison de la pénurie mondiale de papier, nous ne pouvons assurer l'approvisionnement du papier généralement utilisé pour le tirage du journal.

En conséquence, il est possible que le journal soit imprimé sur un papier de qualité différente d'un mois à l'autre.

Ne me jetez pas n'importe où, pensez à me recycler



Association des Professionnels

PROVAL
L'accueil est dans notre vallée VALLEE DE LA BRUCHE

Les Braderies de Schirmeck et Sâales

L'association Proval à le plaisir de vous annoncer l'organisation de ses deux braderies traidionnelles.

La première aura lieu le 7 aout à Schirmeck (Grand Rue), avec plus de 50 exposants. Un mélange de commerçants et non sédentaire pour une offre diversifiée. Il sera possible de se restaurer sur place dans les établissements de la ville qui se feront un plaisir de vous accueillir.

En ce qui concerne la braderie de Saales, elle aura lieu le 15 août. Les commerçants s'installeront dans la rue de la gare pour une question de sécurité et de circulation. Ce sont la aussi plus de 40 exposants qui sont attendus dans le village au portes des Vosges.

Grande Braderie de Saâles

Rue de la Gare
organisée par
Proval et la Ville de Saâles

15 Août 2022

Vide grenier

Parc Communal
organisé par
la Fraternelle Saâloise

Manèges



Ville de Saâles



BRADERIE

7 AOUT 2022



Grand Rue



Marché du terroir et de l'artisanat
Avenue de la Gare

... POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT

08 H À 18 H

un peu de tout

SCHIRMECK



Fête Foraine Place du marché



Des coups de pagaie pour l'Été

Avec les températures à la hausse, difficile de trouver une activité sans prendre un coup de chaud. Pourtant grâce à Bruche Sport Passion Molsheim il est possible de prendre le cap de la fraîcheur, de la découverte et de la pratique sportive.

Situé sur la route de Dachstein à Molsheim, le club de canoë-kayak est le seul présent sur la Bruche. L'association a vu le jour en août 1978 sous le nom de Canoë Kayak Club de Molsheim ce qui en fait l'un des premiers clubs de cette discipline. Parmi la poignée de membres fondateurs, Alain Rolling est devenu président et mène la barque de la structure associative depuis 44 ans. Il est aujourd'hui à la tête d'une cinquantaine de licenciés des plus jeunes au moins jeunes. Enfin le club dispose d'une centaine d'embarcations pour permettre à tout à chacun de pratiquer du canoë (position à genoux dans le bateau avec une pagaie à une seule pale) ou du kayak

(position assise dans le bateau avec une pagaie à deux pales) selon son niveau et ses envies de loisirs ou de compétitions. Sur l'année, l'association voit passer en moyenne environ 400 jeunes scolaires dans ses locaux et pas moins de 700 personnes pour des activités nautiques en tous genres. Cela est rendu possible grâce à des bénévoles formés et agréés par l'État pour pouvoir encadrer l'ensemble du flux.

AU FIL DU COURANT

L'une des principales forces du club est de rendre accessibles ces disciplines très facilement avec en point d'orgue de l'attractivité la balade du Ried de la Bruche. Il s'agit d'une descente d'un peu près 6km entre Wolxheim et Ernolsheim-sur-Bruche qui se déroule en deux temps. La première partie est une initiation au canoë-kayak sur tout ce qu'il y a à savoir pour naviguer sereinement et en toute sécurité. S'ensuit la pause de midi avec un repas tiré du sac puis la navigation qui dure entre deux et trois heures. Il faudra compter 30€ pour les adultes et 25€ pour les moins de 18 ans avec le matériel (kayak, pagaie, casque et gilets de sauvetage) et le transport

du club au site de l'excursion inclus dedans. Cette activité est dédiée à tout le monde, aux initiés comme aux débutants. Les points forts de cette journée sont l'apprentissage et les premiers pas avec la discipline dans sa globalité mais aussi et surtout la découverte de la faune et la flore de la Bruche. Durant la petite expédition, les guides formés s'arrêtent par moments pour apporter des

infrastructures les pagaies de couleur. Il s'agit de l'équivalent des ceintures dans les sports de combat pour attester du niveau de la personne et lui permettre ensuite de participer à des compétitions. Le Bruche Sport Passion Molsheim concilie parfaitement loisir et compétitions avec des créneaux d'entraînements selon les envies de chacun. Parmi les disciplines, le club est plus axé sur la



éclairages sur l'écosystème de la rivière. L'occasion également d'apercevoir hérons et martins-pêcheurs entre autres. L'aspect sportif et les sensations ne sont pas à oublier non plus puisque la sortie comporte notamment des passages de petites rapides pour le plaisir des aventuriers. Le tout dans la fraîcheur et la quiétude de la Bruche.

DU LOISIR À LA COMPÉTITION

Des stages ont lieu durant l'Été pour ceux qui souhaitent s'initier au canoë-kayak à travers divers activités ludiques sur l'eau mais aussi pour se perfectionner pour les membres du club avec des sorties sur d'autres cours d'eau et plan d'eau. Le club est agréé par la fédération française de canoë kayak et possède son école de canoë kayak, ce qui lui permet de faire passer au sein de ses

descente de rivière sportive et la course en ligne. Mais dès que le courant le permet les adhérents peuvent aussi s'essayer au slalom. Contrairement à d'autres sports, la saison se déroule sur l'année civile. Les cotisations varient entre 120 et 145€ à l'année selon les catégories d'âges. Avec un supplément, la licence donne accès aussi aux sports d'hiver dès que les températures sont trop basses pour aller dans l'eau car le club possède du matériel de ski de fond. Un excellent moyen de varier les plaisirs il fil des saisons.

Contact :

Alain Rolling : 06.75.90.96.65

<https://bspmolsheim.com/>

Facebook : Bruche Sport Passion Molsheim - Canoë-Kayak

Antoine BARET



Ça bouge PRÈS DE CHEZ VOUS



FESTIV'AROW 2022 (WISCHES)

Du 3 au 24 juillet 2022

9^{ème} festival d'orgue à l'église Saint Michel de WISCHES

Dimanche 3 juillet à 17h30 : Henry WEBB (USA)

Dimanche 10 juillet à 17h30 : Timothée BOUR-MAHLER
(Strasbourg)

Dimanche 17 juillet à 17h30 : Choeur grégorien de l'AROW,
Direction: Jean-Louis SCHALLER

Orgue : Thierry HASSLER

Dimanche 24 juillet à 17h30 : Himawari HONDA (Japon)

Entrée libre - Plateau - Renseignements au : 06 31 45 01 66 ou
arow@orange.fr

SENTIERS DES PASSEURS

Vivre une page de l'histoire des Passeurs de l'Alsace (Bas-Rhin)
à Moussey (Vosges).

Lundi 4 juillet, vendredi 15 juillet, mardi 26 juillet, mercredi 10 août, jeudi 25 août, samedi 10 septembre

RDV en gare de Schirmeck à 8h00, voitures personnelles
jusqu'à Salm ou directement pour 8h30 à Salm.

Randonnée de 4h30 de Salm à Moussey avec possibilité de repas
fourni par un traiteur local (entrée, plat, fromage, dessert, boissons)

Inscriptions et réservations :

Hubert LEDIG : 03 88 97 04 52, Michel GANDER : 06 30 37 88 13
François POURE : 06 07 87 86 47, Patrick CHOTEL : 06 45 47 72 29

Vide Grenier à Saint-Blaise-la-Roche

Dimanche 10 juillet 2022

Organisé par le Club Culture Physique

Lieu : Parking «Gare SNCF» dès 7h / **Tarif** : 5 € les 5 mètres

Buvette et petite restauration sur place

Réservations jusqu'au 9 juillet inclus :

Tél. : 06 71 34 74 74 ou 06 33 43 45 75

Exposition à la maison de retraite de Schirmeck

du 1er juillet au 31 août 2022.

Après trois ans, Alain-Michel ROBERT revient présenter des photographies sur le thème d'une rencontre entre les éoliennes et les tulipes sauvages. *Du ciel à la terre, sous le regard de son objectif, Alain-Michel a relié tous leurs mouvements. Les ailes de métal et leurs tournolements réguliers jusqu'à toucher les nuages. Les rondes subtiles des bruissonnantes tulipes sauvages devant les pas de celui qui apprécie leur beauté.* La galerie non commerciale est ouverte aux heures de bureau sauf le WE.
Contacts : nanou.parent@laposte.net ou au 03 88 97 23 21
Alain-Michel ROBERT : amr.photo@laposte.net

Vide-greniers à RANRUPT

Le 17 juillet 2022 de 7h à 18h

Organisé par Ranrupt Animation

7€ les 5 mètres / *Petite restauration sur place toute la journée.*

Plus de renseignements :

06 70 49 40 44 - ranruptanim@gmail.com - www.ranrupt.com

Exposition Photo à URMATT

du 19 juin au 18 septembre 2022

Organisé par le club photo le Phot'Oeil

Exposition photo en plein air

Parcours de découverte complexe sportif

Marché aux puces de l'Âne à DINSHEIM SUR BRUCHE

Le dimanche 31 juillet 2022

Le Sporting Club Dinsheim lance un appel aux riverains, particuliers, commerçants, artisans et brocanteurs, producteurs de spécialités du terroir, qui souhaiteraient exposer dans les rues du villages.

Restauration pendant toute la manifestation. Nous vous proposons : Croissants, Bretzels, Grillades, Saucisses, Frites et Salade de Pomme de terre

Reservation : 06 84 80 11 12 ou 07 61 44 03 41

Grand vide-grenier à ROTHAU

Le 15 août 2022

Organisé par Rothau en Fête

Prix de l'emplacement : 13€ les 5m²

Petite restauration + Buvette

Inscription : Nathalie / 03 18 58 18 33 - Denise : 06 82 11 35 08

25^{ème} Marché au Purces de l'AS MUTZIG



Le Dimanche 28 Août 2022 de 6h00 à 18h00

Si pour des raisons sanitaires l'AS MUTZIG avait obligation d'annuler cette manifestation, elle s'engage à rembourser les frais d'inscription déjà versés.

Inscriptions :

Mme BAYARD Chantal : 06 08 36 52 18

Coût des emplacements :

12 € les 4 mètres linéaires + 2,50 € par mètre supplémentaire

Grillades - Tartes flambées - Boissons - Café - Croissants



Le Coin Gourmand



Ingrédients (4 pers.) :

- 8 petites courgettes bien fermes
- 4 branches de persil
- 4 gousses d'ail
- quelques tiges de ciboulette
- quelques feuilles de laurier
- 50 g de riz à grain long
- 50 g de pignons
- 2 œufs
- sel et poivre
- une pointe de cannelle en poudre
- un peu de noix de muscade râpée
- huile d'olive

⌚ **Temps** : 15 minutes preparation + 40 minutes cuisson

Difficulté : 🍷🍷🍷🍷🍷



Amis restaurateurs et métiers de la bouche

Gagnez en visibilité et réservez votre emplacement pour le prochain semestre !

Contactez Sébastien au

06 75 24 19 21

- Faites cuire le riz dans une grande quantité d'eau bouillante salée, avec une feuille de laurier. Mettez-le à égoutter lorsqu'il est cuit.
- Lavez les courgettes, coupez les queues à ras et fendez-les en deux dans le sens de la longueur.
- Évidez-les à l'aide d'une cuillère à pamplemousse, sans déchirer la peau. Conservez 3 mm d'épaisseur de chair et un petit bord, vers l'extrémité pédonculaire.
- Hachez grossièrement persil, ail, ciboulette et chair des courgettes. Mélangez bien.
- Huilez légèrement un grand plat (ou la lèchefrite du four). Déposez les feuilles de laurier et rangez les demi-courgettes les unes contre les autres.
- Saupoudrez d'un peu de sel fin chaque courgette et arrosez chacune de très peu d'huile d'olive, à l'aide d'un pinceau. Portez au four, sous le gril, juste le temps de faire blondir les courgettes.
- Dans une poêle contenant de l'huile d'olive, faites revenir pendant 10 minutes le hachis de courgettes et d'herbes, salez et poivrez.
- Versez ce hachis dans un saladier. Ajoutez le riz égoutté puis les pignons. Mélangez et liez avec les deux œufs crus. Rendez le mélange bien homogène.
- Vérifiez l'assaisonnement. Ajoutez un peu de noix de muscade râpée et la poudre de cannelle.
- Garnissez chaque moitié de courgette avec ce mélange.
- Portez à four chaud 15 à 20 minutes. (Si, au cours de la cuisson, la surface des courgettes dore trop vite, recouvrez-la avec une couche de papier cuisson.)
- Transportez délicatement les demi-courgettes cuites sur le plat de service et arrosez avec l'huile de cuisson qui peut rester au fond du plat.



THOM'S BRASSERIE



NOUVEAUTÉ
Soirée à thème
(karaoke, carnaval...)

Viandes grillées

Tapas

Planchettes
charcuterie et fromages

Tartes flambées

Pizzas

privatisez le
KOTA GRILLE
planchas & raclettes
10 personnes max.

de Mai à Octobre :

ouvert

du jeudi au dimanche
midi et soir en continu

15 Col du Donon - 67130 Grandfontaine

tél. **03 88 97 20 32**

FRUITS & LEGUMES

DU MOIS



FRUITS DE JUILLET

- Abricot
- Amande fraîche
- Brugnion
- Cassis
- Cerise
- Figue
- Fraise
- Framboise
- Groseille
- Melon
- Myrtille
- Nectarine
- Pastèque
- Pêche
- Poire
- Prune
- Rhubarbe
- Tomate

LEGUMES DE JUILLET

- Ail
- Artichaut
- Asperge
- Aubergine
- Betterave
- Blette
- Brocoli
- Carotte
- Céleri-branche
- Chou romanesco
- Concombre
- Courgette
- Épinard
- Fenouil
- Haricot vert
- Laitue
- Oignon
- Petit pois
- Poivron
- Pomme de terre primeur
- Radis

LE POIVRON



Les poivrons sont des variétés de piments doux de l'espèce *Capsicum annum* à très gros fruits. Lorsqu'il est consommé cru, le poivron est peu digeste : sa peau et ses fibres épaisses sont mal supportées par les intestins fragiles. Avant de le consommer, il faut donc retirer ses fibres blanches coriaces à l'intérieur, toutes ses graines et, idéalement, sa peau (en la pelant ou en la faisant cuire). Cuit, le poivron s'accommode de diverses manières : au grill, au four, à l'étouffée, etc. Par sa forme creuse, il se prête bien à l'inclusion de farces. C'est un légume très peu calorique, avec 22 kilocalories aux 100g. Il est riche en vitamines C et A.

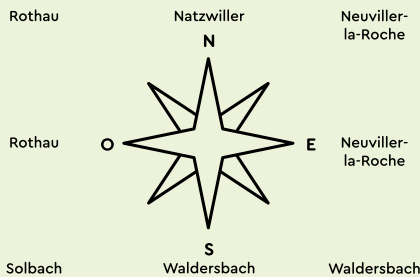


Dinsheim-sur-Bruche

Dinsheim-Sur-Bruche est une commune alsacienne située le long de la rive gauche de la Bruche, un affluent de l'Ill qui traverse la localité.

Situé entre rivière et collines, Dinsheim-Sur-Bruche est un village agréable, bien desservi par les réseaux routiers, faisant partie de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig.

Géographie



Histoire

En 1875, année sainte, fut érigée sur la colline du Schiebenberg (alt. 317 m) une statue de la Vierge à l'Enfant. De 1828 à 1832, édification de l'église Saints-Simon-et-Jude. En 1834, le conseil municipal décida de faire construire un orgue de type Stiehr, le transport à Dinsheim fut effectué en décembre 1835.

En avril 1917, les autorités allemandes ont réquisitionné les tuyaux de façade de l'orgue de l'église. Le 7 janvier 1987, l'église fut victime d'un grave incendie qui détruisit presque totalement l'orgue. Il a été restauré en 1990.

Avant 2003, la commune s'appelait Dinsheim. La très grande similitude de nom avec le village de Dingsheim, dans le canton de Truchtersheim, provoquant de nombreuses confusions, il fut décidé



d'ajouter l'appellation « sur-Bruche ». Cet ajout a été officialisé par le décret n° 2003-736 du 1er août 2003.

Personnalités liées à la commune

- Théophile Wucher (1859-1933), prêtre catholique, Supérieur de l'Ordre provincial de la Société des Frères de la Miséricorde en Amérique, fondateur.
- Martin Winterberger (1917-1993) est le seul Français évadé du camp de concentration de Natzweiler-Struthof.

Lieux et monuments

Notre-Dame du Schiebenberg

• En 1875, année sainte, fut érigée sur la colline du Schiebenberg (alt. 317 m) une statue de la Vierge à l'enfant. Elle a été inaugurée le 18 juillet 1875. Son origine est tirée des événements de 1870 où le maire, le curé ainsi que le sacristain ont été arrêtés pour connivence avec l'ennemi par les Prussiens. Il se révèle être que la sonnerie de l'angélus qui par hasard a coïncidé avec une attaque sur Mutzig, avait été interprété comme un signal par l'état-major. Après la relaxe, la statue de la Vierge a été érigée en remerciement.



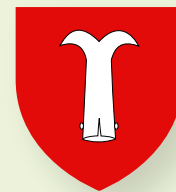
Église Saints-Simon-et-Jude



- Cet édifice de style néo-classique a été érigé de 1828 à 1832. Cette église comprend un clocher semi-engagé à portique. La nef de six travées est très spacieuse tandis que le chœur polygonal est plus étroit. Sur le fronton du portail principal, un verset de l'ancien testament y est gravé en allemand : « Ce lieu n'est autre que la maison de Dieu, c'est la porte du ciel ». En 1835 fut installé un orgue de Stiehr, qui fut modifié en 1896 par Franz Kriess qui y installa une console mécanique indépendante. Après un grave incendie en 1987, l'église est restaurée. Le paratonnerre situé sur le clocher est radioactif et devra être démonté prochainement.

Héraldique

Les armes de Dinsheim-sur-Bruche se blasonnent ainsi :



« De gueules au croc de flottage d'argent. »

Le blason, reproduit d'après une ancienne borne du village, rappelle le flottage du bois pratiqué autrefois sur la Bruche.

Crédit photo : OT REGION MOLSHHEIM-MUTZIG, Ji-Elle



Circuit du Schiebenberg à Dinsheim-sur-Bruche

🚩 Mutzig

🕒 3h05

📍 9.25km

🏃 Difficulté : Moyenne

Parking du supermarché, Rue du Mattfeld, à Mutzig.

(D/A) Le centre commercial dans votre dos, dirigez-vous vers la colline qui surplombe la ville en continuant par la Rue Mattfeld et en longeant le collège à votre gauche. Au carrefour, prenez à gauche Rue du Docteur Schweitzer, dépassez le collège, puis le stade. Prenez la seconde rue à droite, Rue Saint-Wendelin et suivez-la jusqu'au bout. Tournez à droite vers le rond-point et traversez la rue au passage piéton un peu plus loin sur la droite.

(1) Continuez à gauche. Vous devriez apercevoir la Chapelle Saint-Wendelin en contrebas sur la gauche, le circuit vous y amènera au retour. Après une dizaine de mètres, au panneau délimitant l'entrée du village de Dinsheim-sur-Bruche, prenez la ruelle qui monte sur la droite, baptisée Chemin des Juifs. Attention, ne prenez pas le sentier en terre mais bien la ruelle goudronnée.

(2) Sur le Chemin des Juifs, prenez le temps de

regarder sur la gauche pour trouver l'entrée du jardin folâtre. Vous pouvez vous y promener, il s'agit d'un lieu aménagé par des artistes pour mettre en valeur art et nature. Ressortez du jardin à gauche pour reprendre votre route. Suivez la ruelle jusqu'au bout, où elle devient chemin de terre. Arriver au carrefour qui indique «Schiebenberg» vers la gauche.

(3) Continuer tout droit (ignorer le sentier de gauche qui sera celui du retour). Quelques mètres plus loin, le chemin se sépare en deux, prenez le bras de gauche et longez les champs en parallèle de la route. À la prochaine intersection, restez à droite.

(4) Lorsque le chemin se divise (non visible sur la carte), restez à gauche pour continuer : sur la droite, se trouve un calvaire. Après l'avoir dépassé, continuez toujours tout droit jusqu'au croisement où vous retrouverez le balisage avec la Croix Bleue. Descendez à gauche pour retrouver la route et continuez à droite.

(5) Traversez la chaussée et reprenez le sentier à votre gauche. Le chemin vous fait passer devant un autre calvaire, sur votre gauche. Continuez pendant un peu plus de 300m, toujours tout droit.

(6) Au carrefour, tournez à gauche et gardez le même cap Sud-Sud-Ouest pendant un très long moment (un bon kilomètre voire plus). Continuez jusqu'à ce que le balisage avec la Croix Bleue vous indique de prendre à gauche.

(7) Virez à gauche. Un peu après ce croisement, le chemin se divise à nouveau en deux, restez à gauche. Montez jusqu'à la statue Notre-Dame du Schiebenberg, quelques bancs vous permettront de prendre un peu de repos tout en profitant du paysage.

(8) Lorsque vous voudrez continuer, revenez un peu sur vos pas, juste avant la statue pour trouver

le chemin qui descend sur la droite avec des marches en bois, direction Mutzig. À la dernière marche, continuez de descendre par le petit sentier qui s'enfonce entre les arbres en face de vous. Rejoignez un sentier qui s'élargit sur la gauche, prenez-le et suivez-le jusqu'au banc.

(9) Prenez à droite et suivez le balisage Chapelle Saint-Wendelin qui vire ensuite à gauche à angle droit. Ignorez les chemins transversaux. Vous allez commencer à apercevoir la route sur votre droite vers la fin du chemin. Bifurquez à droite pour rejoindre la Rue du Camp, traversez et continuez vers la droite sur 150 mètres environ.



Regardez vers la droite pour apercevoir le panneau qui vous indique de suivre le début du sentier à gauche, il longe la première maison du village pour vous ramener sur le Chemin des Juifs par lequel vous passiez au début de la balade.

(3) Prenez à droite pour redescendre le Chemin des Juifs et repassez devant le jardin folâtre qui sera sur votre droite à présent. Au panneau qui indique l'entrée du village, traversez la rue, un peu avant le rond-point, pour pouvoir descendre à la Chapelle Saint-Wendelin. Lorsque vous voudrez continuer, remontez les quelques marches et prenez à droite.

(1) Traversez le rond-point le plus prudemment possible, la circulation peut être très dense. Une fois de l'autre côté, continuez à droite et rentrez dans la Rue Saint-Wendelin, à votre gauche.

Au bout de la Rue Saint-Wendelin, tournez à gauche pour suivre la Rue du Docteur Schweitzer. Passez le stade puis le collège et tournez à droite dans la Rue du Mattfeld pour retrouver le parking du supermarché (D/A).

Rando proposée par : Office du
Tourisme région Molsheim-Mutzig



1. Culture / Les maillots distinctifs du Tour de France

Le Tour de France (appelé aussi en France le Tour ou la Grande Boucle) est une compétition de cyclisme qui, comme son nom l'indique, parcourt la France. Il se déroule tous les ans au mois de juillet depuis 1903, et ce, pendant 3 semaines. Durant la course, les coureurs parcourent plus de 3000 km.

Certains coureurs portent des maillots spécifiques pour montrer qu'ils sont en tête d'un classement particulier. Le plus connu et le plus prestigieux est le maillot jaune, qui récompense le leader du classement général, mais ce n'est pas le seul :

• Maillot jaune

Le maillot jaune est un symbole du Tour de France, et la distinction la plus prestigieuse que puisse espérer obtenir un coureur sur le Tour. À la fin de chaque étape, le coureur ayant été le plus rapide sur l'ensemble des étapes porte le maillot jaune sur l'étape du lendemain. Le coureur qui porte ce maillot suite à la dernière étape est le vainqueur du Tour.

• Maillot vert

Le maillot vert est porté par le leader du classement par points. À la fin de chaque étape, les coureurs reçoivent un certain nombre de points en fonction de leur classement. Celui qui a le plus de points porte le maillot vert.

On dit souvent que le maillot vert est le maillot du meilleur sprinter. En effet, les étapes qui rapportent le plus de points sont les étapes de plaine, qui se finissent souvent au sprint.

• Maillot blanc à pois rouges

Le maillot blanc à pois rouges est le maillot du meilleur grimpeur. Au sommet de chaque côte et col du parcours, il y a des points à gagner pour ce maillot. Les cols difficiles rapportent plus de points que les simples côtes.

• Maillot blanc

Le maillot blanc est un peu « le maillot jaune des jeunes ». Il est porté le coureur de moins de 25 ans le mieux classé au classement général.



2. Activité / Relie les points

Et découvre la forme cachée !



3. Activité / Le jeu des différences

Trouve les 10 différences et colorie !



Le Journal de la Vallée soutient l'emploi en partenariat avec :



INDUSTRIE

132QXQT Électromécanicien /
Électromécanicienne de maintenance
industrielle (H/F) CDI URMATT

132RMFB Ingénieur / Ingénieure travaux
neufs en maintenance industrielle (H/F) CDI
URMATT

133CBCR Contrôleur / Contrôleuse de
gestion industrielle (H/F) CDI URMATT

133KTBX Dessinateur / projeteur industrielle
(H/F) CDI OBERNAI

133TYYP Technicien / Technicienne de
maintenance industrielle (H/F) CDI URMATT

135QFSY Technicien / Technicienne de
maintenance industrielle CDI WISCHES

135QGNC Technicien / Technicienne de
maintenance industrielle CDI WISCHES

133TZZG Technicien / Technicienne
de maintenance industrielle (H/F) CDI
LABRUGUIERE

134PFQG Peintre sableur industriel /
sableuse industrielle (H/F) CDD 3 Mois
NIEDERHASLACH

134QTGY Responsable HSE (H/F) CDI
BAREMBACH

RESTAURATION/HOTELLERIE

135GYXL Commis pâtissier / Commise
pâtissière de restaurant (H/F) CDI COLROY
LA ROCHE

135GZCD Commis / Commise de cuisine
(H/F) CDI COLROY LA ROCHE

135GZHD Chef de partie cuisine (H/F) CDI
COLROY LA ROCHE

135GZNG Chef de rang (H/F) CDI COLROY
LA ROCHE

135HBMV Maître / Maîtresse d'hôtel (H/F)
CDI COLROY LA ROCHE

134RHRN Vendeur - préparateur petite
restauration (H/F) SAI 6 Mois WILDERSBACH

BÂTIMENT

135JKPY ELECTRICIEN / ELECTRICIENNE
(H/F) CDI LA BROQUE

135QRYJ Monteur-échafauteur /
Monteuse-échafaudeuse (H/F) CDD 3 Mois
NIEDERHASLACH

LOGISTIQUE/MÉCANIQUE

134QZSB Mécanicien / Mécanicienne
automobile (H/F) CDI GRESSWILLER

134QZZC Mécanicien / Mécanicienne
automobile (H/F) MIS 12 Mois MUTZIG

133YSTJ Mécanicien / Mécanicienne poids
lourds CDI MOLSHEIM

133TZVD Conducteur / Conductrice
de chargeuse pelleteuse (H/F) CDI
LABRUGUIERE

135PNNT Alternant Mécanicien Monteur F/H
(H/F) CDD 24 Mois BAREMBACH

135PWJK Alternant Monteur Itinérant (H/F)
CDD 12 Mois BAREMBACH

SANTÉ

135MMHS Infirmier / Infirmière en gériatrie
(H/F) CDD 6 Mois MUTZIG

135MMSM Aide-soignant / Aide-soignante
en gériatrie (H/F) CDD 3 Mois MUTZIG

135PTJB Aide soignant F/H (H/F) MIS 2 Mois
SCHIRMECK

TERTIAIRE

134XJFQ Assistant / Assistante ressources
humaines CDI DINSHEIM SUR BRUCHE

135DDNV Assistant / Assistante
administration des ventes (H/F) CDD 6 Mois
SCHIRMECK

135GNRX Collaborateur / Collaboratrice
d'Agence d'Assurances (H/F) CDD 6 Mois
ROTHAU

AUTRE

133TZDC Chef .fe de projet utilisateurs des
systèmes d'information (H/F) CDI URMATT

133TZLH Commis / Commise de coupe CDI
RODEZ

134TWXK Educateur spécialisé / Éducatrice
spécialisée (H/F) CDD 3 Mois LA BROQUE

135CYFN Agent d'entretien (H/F) CDD 1
Mois COLROY LA ROCHE

135GQSK Chef de Projets H/F CDI
BAREMBACH

135GZVV Barman / Barmaid (H/F) CDI
COLROY LA ROCHE

135HBBK Voiturier - Bagagiste (H/F) CDI
COLROY LA ROCHE

135HBDQ SPA Praticien / Praticienne (H/F)
CDI COLROY LA ROCHE

135QCHJ Educateur spécialisé / Éducatrice
spécialisée (H/F) CDD 2 Mois LA
BROQUE

135QRRF Assistant / Assistante accueil petite
enfance CDI MUTZIG

Pour postuler, vous pouvez transmettre votre CV par mail à :

✉ entreprise.ALS0022@pole-emploi.net

ou par voie postale à :

Pôle Emploi Molsheim
16 B Rue de Gaston Romazzotti
67120 Molsheim

Pour retrouver chaque jour des
informations utiles, rejoignez-
nous sur Facebook :



[www.facebook.com/
Poleemploi.Molsheim](https://www.facebook.com/Poleemploi.Molsheim)

Les Artisans à côté de chez Vous



HG
SERVICE
NETTOYAGE
LAVAGE TOUTES SURFACES VITRÉES
VITRES VÉRANDAS VITRINES
VOITURE EXT. / INT.

☎ 06 63 61 64 92

📍 44 Rue des Déportés
67570 ROTHAU

SCHOTT Philippe
RÉNOVATION
06 18 66 08 85

- Cloison sèche
- Isolation
- Parquet
- Carrelage
- Maçonnerie
- Couverture - Bardage

3 Les Houes - 88490 LA GRANDE FOSSE
Entrepôt à NATZWILLER
Mail : schott.ph67@gmail.com

SC
déco

Rempl. Velux
Volet roulant velux
Aménagement Comble
Carpport-Pergola bois et alu
Bardage bois et composite
Terrasse bois et composite
Vitrage isolant
Paroi de douche
Placard coulissant

VELUX®
INSTALLATEUR
CONSEIL

Tél : 06 63 41 50 39
06 80 90 40 32
Fax : 03 88 50 06 25
MUHLbach sur BRUCHE

Devis Gratuit Artisan

QUALIBAT
2018

Email : sergechatin@gmail.com
Site web : www.scdéco.fr

Peinture Philippe Hollinger
06 86 58 66 69 - DEVIS GRATUIT

Peinture intérieure - extérieure
Revêtement sols et murs
Projection et Enduits décoratifs

32, Rue des Oies - 67 130 BAREMBACH
10, Rue du Vieux Moulin - 88 210 LA PETITE RAON
Mail : peinturehollinger@orange.fr



Artisans, réservez votre emplacement pour le prochain semestre !

Contactez Sébastien au **06 75 24 19 21**

